

Près de 300 000 habitants de plus en région Centre en 2040

Si les tendances démographiques se poursuivaient, la région Centre verrait sa population augmenter de 850 000 habitants par an de 2007 à 2040. Elle deviendrait la région la plus dynamique du grand bassin parisien. Les effets du dynamisme migratoire, principal facteur de la croissance, seraient atténués par la dégradation de la démographie naturelle. Le gain de population se ferait essentiellement sur les classes d'âge élevées. L'Indre-et-Loire connaîtrait une forte croissance grâce à l'effet combiné de ses excédents naturels et migratoires. Le Loiret et l'Eure-et-Loir conserveraient un dynamisme soutenu grâce à leur solde naturel, tandis que l'Indre, le Cher et le Loir-et-Cher gagneraient de la population du fait d'un fort apport migratoire de retraités. Quelle que soit la cause de l'évolution de la population, celle-ci vieillira partout et assez fortement. La prise en charge de la dépendance des personnes âgées constitue donc un grand défi pour les années à venir.

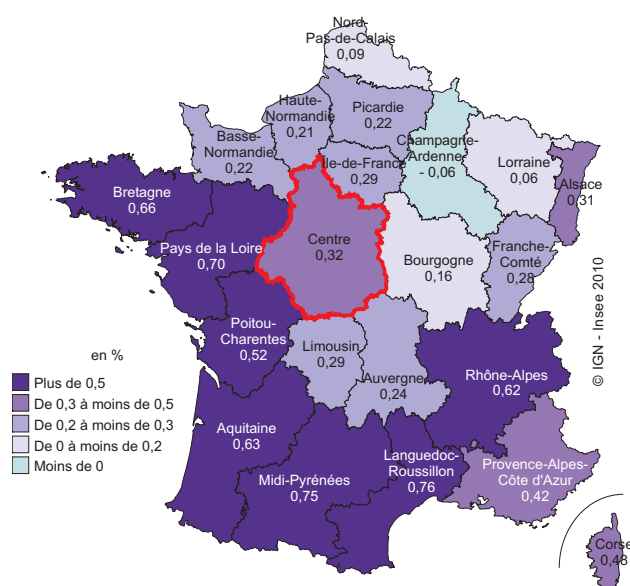
Claire Formont, Véronique Tagnati

Les tendances démographiques actuelles se situent dans le contexte particulier des départs en retraite des générations du baby boom, entrées dans la vie active à la fin des trente glorieuses. L'arrivée aux grands âges de ces générations atteindrait son apogée vers 2035-2040.

La région Centre deviendrait la plus dynamique du grand bassin parisien

Si les évolutions démographiques récentes se maintenaient, la population en région Centre atteindrait 2 800 000 personnes en 2040, soit un gain de 280 000 personnes par rapport à 2007. Avec une hausse annuelle moyenne de 0,32 % (contre 0,41 % en métropole), le Centre deviendrait la région la plus dynamique du grand bassin parisien, devançant l'Île-de-France. Elle se placerait au 10^e rang des régions métropolitaines les plus dynamiques, derrière les régions du sud et de l'arc atlantique.

Taux de croissance annuel moyen de la population par région entre 2007 et 2040



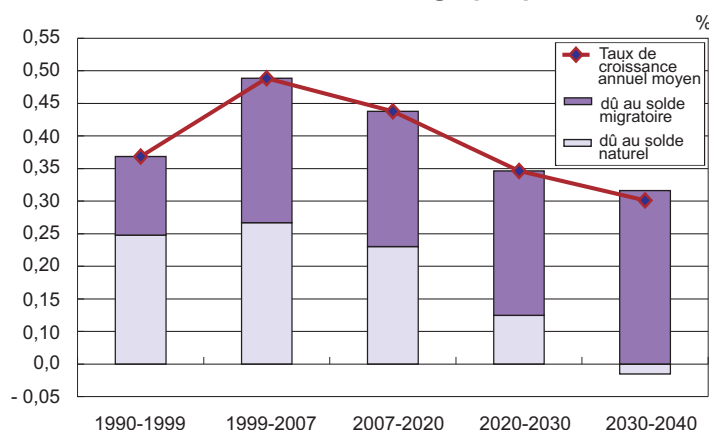
Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Le rythme de la croissance démographique se réduirait progressivement, mais moins qu'en métropole. L'écart de croissance avec le niveau métropolitain, qui s'était creusé sur une période récente, se résorberait peu à peu.

Les migrations, principal facteur de croissance démographique

Comme par le passé, la région Centre resterait une terre de migration. Entre 2007 et 2040, 47 000 personnes en moyenne arriveraient annuellement du reste du pays et de l'étranger et 42 000 quitteraient la région. Elle gagnerait ainsi en moyenne 5 000 personnes par an. L'excédent migratoire régional se renforcerait, faisant augmenter la population de 0,23 % par an sur la période de projection contre 0,17 % entre 1990 et 2007. Les migrations deviendraient alors l'unique ressort démographique entre 2030 et 2040.

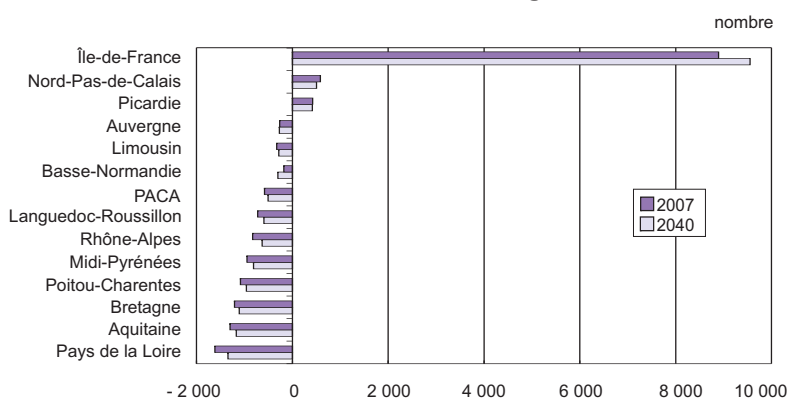
Contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance démographique



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

L'Île-de-France resterait la principale source de migrants. Les échanges avec cette région s'amplifieraient, générant en fin de période un excédent

Principaux soldes migratoires avec les autres régions



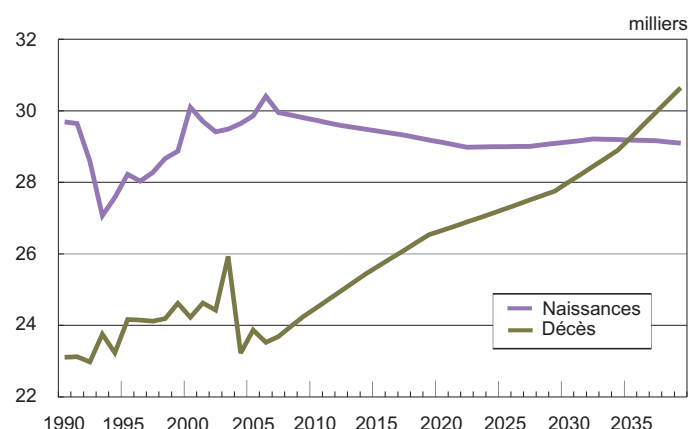
Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

migratoire de 10 000 personnes par an, de première importance pour la croissance régionale. Avec un solde de 2 000 personnes par an, l'apport de l'étranger jouerait également un rôle significatif. La région serait en revanche déficitaire vis-à-vis des régions du littoral atlantique et du sud de la France.

Une croissance freinée par le déclin du solde naturel

Malgré des migrations de plus en plus dynamiques, la dégradation progressive du solde naturel régional sur la période de projection freinerait la croissance démographique (0,39 % entre 2007 et 2020, 0,25 % entre 2030 et 2040). Le solde naturel deviendrait négatif à partir de 2034 du fait d'une forte hausse des décès, conséquence de l'arrivée aux grands âges des baby boomers. Les naissances se stabiliseraient grâce à la légère hausse du taux de fécondité et ce malgré la baisse du nombre de femmes en âge de procréer.

Évolution des naissances et des décès



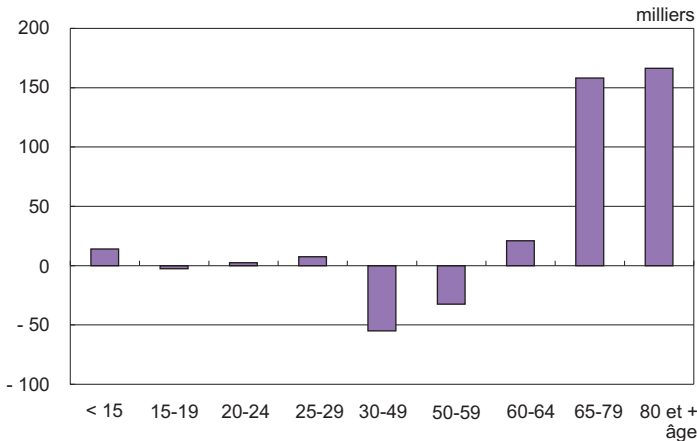
Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Du baby boom au papy boom

L'arrivée aux grands âges des baby boomers entraîne un vieillissement prononcé de la population. La croissance démographique régionale proviendrait en effet principalement des seniors. La région gagnerait plus de 320 000 personnes âgées d'au moins 65 ans. La moitié de cette augmentation serait le fait de personnes ayant atteint ou dépassé 80 ans ; leur nombre ferait plus que doubler, totalisant 308 000 en 2040.

La part des 65-79 ans passerait alors de 13 % à 17 %. Celle des plus de 80 ans doublerait, atteignant 11 %, une des proportions les plus élevées de métropole. A contrario, la part des personnes de 30 à 59 ans diminuerait, passant de 41 % en 2007 à 34 % en 2040. La région verrait alors sa

Variation de la population entre 2007 et 2040 par tranche d'âge



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

main-d'œuvre potentielle décroître. L'âge moyen de la population augmenterait de cinq années pour atteindre 45 ans en 2040. L'arrivée aux grands âges des baby boomers s'achevant vers 2035-2040, le vieillissement de la population devrait s'infléchir à cette période.

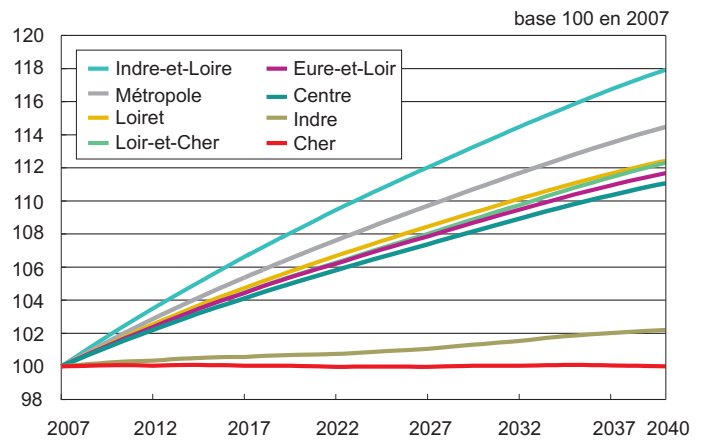
Les migrations contribuent également au vieillissement de la région. Celle-ci attirerait des adultes de 25 à 40 ans, souvent actifs et en couple, avec leurs enfants de moins de 15 ans. Toutefois, du fait d'un

fort apport migratoire de retraités provenant d'Île-de-France, la région serait également attractive à l'âge de la retraite, notamment entre 55 et 65 ans. Elle perdrait en revanche des jeunes de 18 à 25 ans, âge des études ou du premier emploi.

L'Indre-et-Loire attractive à tous les âges, sauf entre 24 et 30 ans

L'évolution de la population n'est pas homogène sur le territoire régional. La structure par âge de la population et le profil des migrants expliquent en partie les différences entre les départements.

Évolution de la population des départements entre 2007 et 2040



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Profil migratoire par âge



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

L'Indre-et-Loire dispose d'une proportion de personnes de 15 à 29 ans plus élevée que dans le reste de la région. Cette relative jeunesse lui permettrait de conserver un excédent naturel à l'horizon 2040, en diminution néanmoins sur la période de projection. Le solde migratoire est lui aussi positif. Grâce à la présence universitaire tourangelle, seul l'Indre-et-Loire attirerait des jeunes de 15 à 24 ans mais serait ensuite déficitaire entre 24 et 30 ans, âges où les jeunes diplômés cherchent un premier emploi. L'attractivité vis-à-vis des couples avec enfants (30-49 ans et enfants de moins de 15 ans) serait également assez importante. L'excédent migratoire viendrait alors amplifier l'excédent

Répartition de la population des départements par tranche d'âge

	Effectif total		Moins de 20 ans		20 à 29 ans		30 à 59 ans		60 à 79 ans		80 ou plus	
	2007	2040	2007	2040	2007	2040	2007	2040	2007	2040	2007	2040
Cher	314 600	314 610	22,5	20,6	10,0	9,4	41,2	32,7	20,2	25,1	6,1	12,3
Eure-et-Loir	422 410	471 754	25,9	23,5	11,3	10,0	41,7	35,2	16,1	21,4	5,0	9,9
Indre	232 791	237 923	21,2	19,3	9,4	8,8	40,5	32,2	21,8	26,6	7,2	13,1
Indre-et-Loire	583 084	687 614	24,4	22,4	12,6	12,0	40,4	33,6	17,2	21,2	5,4	10,8
Loir-et-Cher	326 290	366 444	23,4	21,4	9,7	9,0	40,8	32,7	19,6	24,5	6,5	12,4
Loiret	647 727	728 238	25,5	23,4	12,4	11,4	40,9	34,3	16,2	21,0	4,9	9,9
Centre	2 526 902	2 806 583	24,3	22,3	11,3	10,6	40,9	33,7	17,9	22,5	5,6	11,0
Métropole	61 795 007	70 734 136	24,8	22,4	12,6	11,5	41,2	35,1	16,6	21,3	4,9	9,7

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

naturel, contribuant pour près des deux tiers à la croissance démographique. L'Indre-et-Loire connaîtrait ainsi la plus forte progression de population de la région (0,5 % en moyenne annuelle).

Le Loiret et l'Eure-et-Loir dynamiques grâce à leur solde naturel

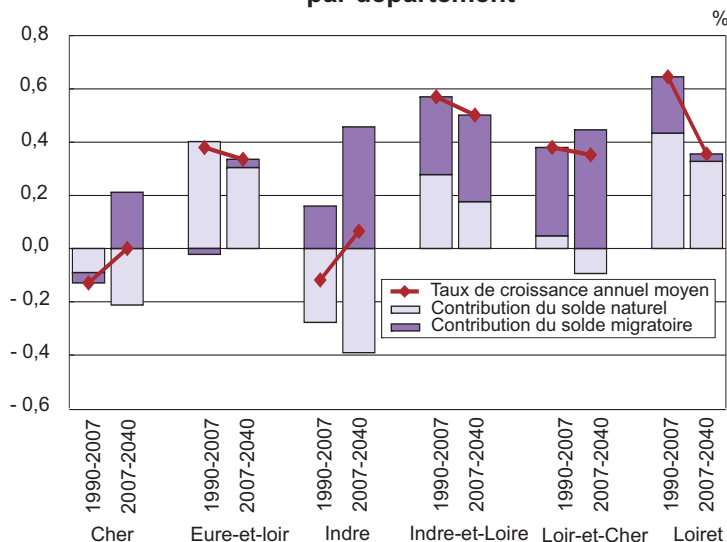
Bien que diminuant régulièrement, l'excédent naturel resterait suffisamment élevé dans l'Eure-et-Loir et le Loiret pour y entraîner une hausse de la population équivalente à la moyenne régionale (0,35 % en

migrations seraient faibles dans le Loiret à presque tous les âges. L'Eure-et-Loir connaîtrait un déficit migratoire important de jeunes de 18 à 24 ans, compensé par l'arrivée de jeunes couples avec enfants.

L'Indre, le Cher et le Loir-et-Cher soutenus par l'apport migratoire

Ces trois départements gagneraient de la population au jeu des migrations, tandis que leur solde naturel serait négatif. Dans le Loir-et-Cher, l'excédent migratoire important associé à un déficit naturel modéré permettrait à la population d'augmenter au même rythme que dans le Loiret et l'Eure-et-Loir. La population de l'Indre augmenterait légèrement tandis que celle du Cher resterait stable à l'horizon 2040. L'apport migratoire accentuerait le phénomène de vieillissement, ces territoires connaissant des arrivées importantes de retraités et un départ massif de jeunes de 18 à 24 ans.

Contribution des soldes naturel et migratoire par département



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

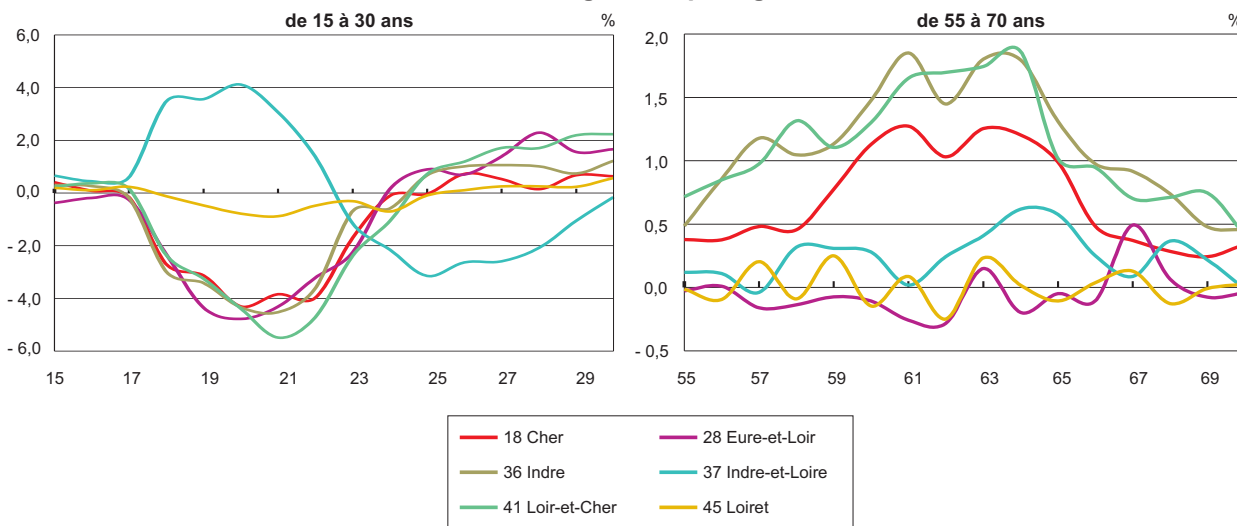
moyenne annuelle). La relative jeunesse de ces départements en est l'explication. En revanche, leurs soldes migratoires, tout en restant légèrement positifs, se tasseraient fortement du fait du faible apport de jeunes retraités pour ces territoires. Ainsi, les effets des

La prise en charge de la dépendance, l'enjeu du futur

En région Centre, le rapport entre inactifs potentiels (moins de 20 ans et plus de 60 ans) et actifs potentiels (20-59 ans), caractérisant la dépendance économique, serait particulièrement élevé. La région compterait ainsi 126 inactifs pour 100 actifs en 2040. Le vieillissement de la population conjugué à la diminution du nombre d'actifs potentiels ferait franchir à la région le seuil d'un actif pour un inactif dès 2013, soit six ans avant la métropole. La région présenterait ainsi en 2040 le sixième plus fort ratio de dépendance économique de France métropolitaine.

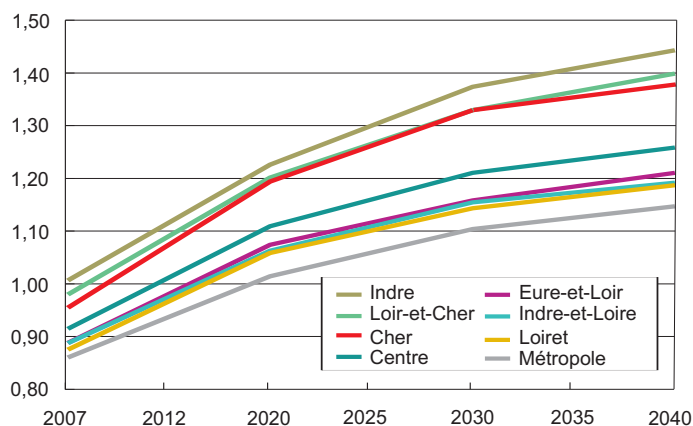
Les écarts se creuseraient entre les départements de la région. Le Loiret, l'Indre-et-Loire et

Profil migratoire par âge



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

Ratio de dépendance économique



Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

l'Eure-et-Loir présenteraient une dépendance économique peu éloignée de celle de la métropole. À

l'opposé, le Cher, l'Indre et le Loir-et-Cher connaîtraient de fortes progressions pour atteindre en 2040 environ 140 inactifs potentiels pour 100 actifs.

La prise en charge par la collectivité d'un nombre croissant de personnes âgées potentiellement dépendantes constitue un des défis des années à venir. Il apparaît nécessaire d'anticiper, dès aujourd'hui, afin d'élargir et de multiplier les réponses aux besoins des personnes dépendantes : prise en charge de la perte d'autonomie, créations d'emplois de services à la personne et de services de proximité, développement des institutions sociales et médico-sociales, recherche médicale, amélioration des réseaux de transport et de tous les services facilitant au quotidien le lien social et médical. ◆

Des projections de population 2007-2040 à la demande

Le 7 décembre 2010, l'Insee diffuse sur insee.fr une publication nationale (Insee Première n°1326 : « La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer ») et des publications régionales portant sur les projections de population 2007-2040, pour les régions et les départements.

Début 2011, les directions régionales de l'Insee seront en mesure de réaliser, en réponse aux demandes extérieures, des projections démographiques

sur des niveaux géographiques choisis (du regroupement de communes jusqu'à France entière), à partir de scénarios prédéfinis.

Les directions régionales de l'Insee pourront aussi mobiliser cet outil dans le cadre de partenariats d'études avec des acteurs publics sur divers domaines de l'analyse prospective : la dépendance des personnes âgées, le renouvellement des forces de travail, les services à la personne, la prospective ménage-logements, etc.

Définitions

Âge : âge atteint au 1^{er} janvier de l'année (âge en années révolues).

Solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période.

Indicateur conjoncturel de fécondité : mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Espérance de vie à la naissance : représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Quotient migratoire : rapport entre les migrations nettes d'un territoire (entrées - sorties) et l'effectif moyen de ce territoire au cours de l'année.

Ratio de dépendance économique : rapport entre le nombre d'inactifs potentiels (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) et le nombre d'actifs potentiels (20-59 ans).

Une nouvelle méthode de projections

Les populations au 1^{er} janvier 2007 sont issues du recensement de la population. À partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé de nouvelles projections de population à l'aide du modèle Omphale 2010, qui, avec un pas quinquennal, applique pour chaque sexe et âge des quotients d'émigration bilocalisés et des quotients de fécondité et de mortalité propres aux populations correspondantes. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations régionales et départementales observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales, ...) ni les facteurs exogènes. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté de probabilité aux hypothèses retenues.

Les projections commentées ici ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit « central ». Ainsi :

- la fécondité de chaque région et département est maintenue à son niveau de 2007, qu'il s'agisse de l'indice conjoncturel de fécondité global ou des quotients de référence par âge de la mère ;
- la mortalité de chaque région et département baisse au même rythme qu'en France métropolitaine, où en 2040 l'espérance de vie atteindrait 83,3 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes ;
- les quotients migratoires entre régions et départements métropolitains, calculés entre 2000

et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre une région ou un département et chacun(e) des autres, y compris d'outre-mer.

Les projections de population présentées ici diffèrent de celles diffusées précédemment. Les écarts observés résultent de plusieurs effets :

- ces nouvelles projections ont pour point de départ les chiffres de population légale au 1^{er} janvier 2007, contrairement aux précédentes qui partaient des estimations de population au 1^{er} janvier 2005. Le point de départ 2007 est plus élevé que l'ancienne population 2007 projetée ;
- le taux de fécondité est plus élevé dans le scénario central et les gains d'espérance de vie sont plus importants en lien avec la tendance récente ;
- le changement du modèle de projection qui se traduit par :
 - l'abandon de la référence au solde apparent pour estimer le solde migratoire au profit d'une méthode s'appuyant sur l'analyse des flux bilocalisés entre régions ;
 - l'introduction d'hypothèses nouvelles pour les échanges avec l'étranger ;
 - la prise en compte des profils locaux (et non nationaux) de fécondité et de mortalité par âge.

Pour en savoir plus

« La population de la région Centre à l'horizon 2030 : une croissance de plus en plus faible », Monerie G. *Insee Centre Info n°154*, mai 2009.

« Projections régionales de population à l'horizon 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer », Léon O., *Insee Première n°1326*, décembre 2010.

« Horizon 2060, un tiers de la population âgée de plus de 60 ans - Projection 2007-2060 », Blanpain N., Chardon O., *Insee Première n° 1320*, octobre 2010.

« Recensement de la population de 2006 : la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », Laganier J., Vienne D., *Insee Première n°1218*, janvier 2009.